



« La Jeune France »

stade Docteur Marquez - 50 230 AGON-COUTAINVILLE
Tel : 02.33.47.04.14

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2008

Etaient présents : Max Avenel, maire d'Agon-Coutainville et Roger Fournier (adjoint chargé des sports), les membres du bureau de la Jeune France : Claude Eustache (président), Jean-Manuel Henry et Loÿs Turquem(vice-présidents), Anne-Marie Bossavy (secrétaire générale), Olivier Richard (trésorier général), Aude Asselin (secrétaire adjointe), Philippe Szafirko (trésorier adjoint).

Tous les membres du comité, plus des 2/3 des adultes licenciés et de nombreux membres de l'école du tennis ou leurs parents assistent à la réunion dont l'ordre du jour leur a été communiqué.

Claude remercie M. le maire, son adjoint et l'assistance d'être venue si nombreuse et rappelle l'objet de la réunion, c'est-à-dire la consultation des adhérents sur la suite à donner au projet de fusion avec le T.C.C. compte tenu de son évolution et des 3 réunions ayant eu lieu en 2008 avec la municipalité :

- La première, au printemps, en commun avec les dirigeants du TCC destinée à alerter les élus sur la nécessité impérieuse de disposer d'un deuxième court couvert.
- La seconde, le 08 septembre, concernant le dossier de rénovation des courts extérieurs.
- La dernière, le 24 septembre, à la demande de Mr le maire, pour une réflexion sur l'évolution de la pratique du tennis à Agon-Coutainville aboutissant de sa part à l'idée d'un seul club sur un seul site. (et plutôt le TCC)

L'assemblée sera donc suivie d'un vote, délibératif pour les licenciés de plus de 18 ans, consultatif pour les jeunes représentés par leurs parents.

La question d'accorder le droit de vote aux licenciés de plus de 16 ans nécessitant un changement des statuts du club reçoit un avis favorable du président mais n'ayant pas été portée à cet ordre du jour, fera l'objet d'une future AG extraordinaire.

Présentation du dossier de la JF

Claude rappelle les éléments importants à connaître sur l'historique et l'état actuel du club. Cf. document annexé pour l'intégralité de la présentation.

La J.F est forte de plus de 130 licenciés, dont 75 joueurs classés et 72 jeunes pratiquant l'école du tennis, elle dispose donc d'un vivier dynamique qui pratique activement ce sport en compétition et en loisirs et qui concerne toutes les générations.

Il ressort qu'une deuxième salle couverte est indispensable pour l'organisation des compétitions en hiver et au printemps compte tenu du nombre d'équipes engagées ;

Il est également incontournable, compte tenu de l'expertise faite, que certains courts extérieurs de la JF soient rénovés de façon urgente (minimum 3 courts)

Enfin, après avoir indiqué que la réflexion prospective s'appuie sur les 3 partenaires que sont la mairie, le TTC et la Jeune France, Claude rappelle enfin que le rapprochement avec le TCC est effectif sur le plan sportif depuis le printemps et que 3 commissions ont été créées (contact collectivités, juridique et animation) pour essayer d'avancer ensemble.

A la suite de quoi, le débat est ouvert.

Le débat

M.Avenel pense que 2 clubs différents gèrent un sport en régression, précise qu'il vient de participer à l'AG récente du TCC. Il s'interroge sur la nécessité d'avoir deux clubs et deux sites de tennis sur la commune et autant de terrains extérieurs avec un faible taux d'occupation. Il affirme d'autre part qu'il faut utiliser les créneaux horaires au maximum dans la salle (très tard le soir). Il indique qu'il sera un facilitateur de la fusion si les 2 clubs y sont favorables mais qu'il ne l'imposera pas.

Il est précisé à Mr Avenel, chiffres à l'appui, que l'activité du tennis de la JF est importante et stable depuis les années 2000, voire en augmentation et non en régression. Anne-Marie Bossavy précise même que le club a eu les félicitations récentes de la FFT à ce sujet.

Le maire répète qu'il faut vraiment évaluer le nombre de courts extérieurs nécessaires, le TCC ayant avancé leur chiffre de 37% d'occupation en moyenne en été.

En réponse, Claude indique qu'à la JF, ce chiffre est de l'ordre de 50 à 60% en juillet-août mais sur des créneaux horaires identiques au TCC et que rien que les 4 tournois organisés par les 2 clubs en été occupent 60 % des courts pendant 40 jours et créent une animation importante. Néanmoins la JF n'est pas contre le fait d'abandonner l'utilisation des 3 terrains situés derrière le chalet.

Il est demandé au maire s'il y a un projet existant pour une autre utilisation de certains terrains de la JF. M. Avenel affirme que non.

Il lui est également demandé si la construction d'une deuxième salle couverte serait envisagée par la municipalité en cas de fusion. Le maire indique que déjà la salle existante va être remise en état en 2009, que l'argent public diminue et que l'hypothèse d'une deuxième salle poserait le problème de sa localisation.

Christian Girard exprime le regret que le projet qui consistait en la réalisation d'emblée de 2 salles n'ait pas été retenu en son temps.

La JF ne se montre pas hostile à la couverture d'un terrain sur le site du TCC.

Le trésorier présente les comptes qui sont équilibrés, la JF réalise un bénéfice d'environ 2000€ chaque année et dispose d'une capacité d'investissement en autofinancement voisine de 15 000 €.

Pour la rénovation de 3 courts extérieurs le devis est de 82000€. et de 15000 € pour l'ensemble des grillages. Claude souhaite donc, vu l'urgence des travaux, que la mairie se positionne pour cette rénovation.

M.Avenel précise que le TCC va faire une AG extraordinaire en août 2009 pour consulter l'ensemble de ses adhérents et qu'il faudrait attendre les résultats.

C'est un problème pour la JF qui a besoin de l'accord de la municipalité pour récupérer la TVA.

Le Vote

Après que l'assemblée ait pu s'exprimer, il est passé au vote sur les 3 motions suivantes :

- 1- regroupement du club sur un seul site
- 2- poursuivre le projet de fusion
- 3- abandonner le projet de fusion

Résultats :

- 1- Vote licenciés de plus de 18 ans

Votants : 43 Proposition 1 : 0 **Proposition 2 : 40** Proposition 3 : 3

- 2- Consultation des parents des jeunes de moins de 18 ans

Votants : 25 Proposition 1 : 0 **Proposition 2 : 25** Proposition 3 : 0

C'est donc une très large majorité qui donne son soutien au comité pour poursuivre le processus de fusion avec le TCC.

Après quoi, l'assemblée est close et tous les participants conviés autour d'un pot de l'amitié.

Annexe : document de présentation par le président de la JF

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 15 NOVEMBRE 2008
PRESENTATION

Pour préparer cette Assemblée Générale, j'ai repris l'excellent document qui avait été réalisé pour les 80ans du club par René Nathan avec la collaboration de Christian Girard...

J'en retire 3 observations :

- 1) La richesse de l'histoire de la Jeune France. Tant sur le plan humain, notamment la qualité et l'humanisme des premiers dirigeants que sur le plan des valeurs qu'ils ont toujours défendues, nous avons aujourd'hui une lourde responsabilité pour en être humblement les « héritiers ».
- 2) Les relations avec la municipalité. La question concernant la gestion des terrains du marais est récurrente ...depuis 1921 ! je vous en donne deux exemples
 - j'ai retrouvé dans les archives un projet de convention datant de 1984 qui voulait déterminer les conditions dans lesquelles pourrait se faire le retrait de La Jeune France du site actuel ! Ce projet n'a malheureusement pas abouti.
 - j'ai également une lettre datant de 1964 qui, avec beaucoup d'humour, sous-entend une situation qui est peut-être la nôtre aujourd'hui.
- 3) Le projet de fusion avec le TCC. Il n'apparaît pratiquement pas dans le document.

Sans doute, la prospérité de chacune des 2 associations, les activités multiples et l'idée d'une complémentarité entre les deux permettant de satisfaire toutes les couches sociales ne rendait pas inéluctable cette fusion.

L'actualité d'aujourd'hui est différente puisque les enjeux liés à cette fusion impliquent des mutations profondes sur lesquelles nous devons nous prononcer.

Avant d'envisager les différentes hypothèses, je crois nécessaire de rappeler quelques éléments en dehors de toute polémique.

L'activité tennis a certes diminué par rapport aux années 70-80 mais elle est stabilisée depuis quelques années et elle reste un facteur non négligeable d'animation dans la commune aussi bien durant l'été que tout au long de l'année.

- 1 tournoi adulte et 1 tournoi jeune auxquels participent environ 300 joueurs sont organisés chaque été par chaque club (+ le tournoi OUAT géré par les deux) représentant 40 jours d'occupation de plusieurs courts.
- Des stages hebdomadaires ont lieu durant toute la saison offrant une activité supplémentaire notamment aux jeunes.
- Des coupes « Dieu le veut » ouvertes cette année aux 2 clubs, sont des moments de convivialité très appréciés

En compétition officielle, la Jeune France présente :

- en hiver, 3 équipes masculines et 3 équipes féminines ainsi que 2+2 équipes en seniors -au printemps, 4 masculines et 4 féminines et 2+2 équipes en + de 35.
- des jeunes sont aussi engagés dans des divers championnats

Presque une centaine de jeunes sont accueillis chaque semaine dans les écoles de tennis dont 72 cette année à la Jeune France.

Je veux attirer l'attention sur cette *richesse* humaine de notre club fort de 75 joueurs classés, de plus de cinquante jeunes qui renouvellent leur inscription à l'école tous les ans et que nous retrouvons l'été sur les courts avec les estivants qui pratiquent le tennis loisir.

Au regard de ces activités, qu'en est-il des installations et de leur occupation ?

Agon-Coutainville dispose de 2 sites avec 8 courts extérieurs, d'un court couvert et d'un gymnase partagé avec d'autres associations.

Concernant le court couvert, il suffit de regarder le planning d'octobre novembre pour voir la difficulté de « caser » toutes les rencontres à domicile (3 à 4 par week-end représentant 12 à 15 matchs)

Une démarche commune aux 2 clubs a été faite auprès de la municipalité il y a quelques mois pour demander la réalisation d'une deuxième salle indispensable au développement des équipes en compétition et à la possibilité pour tous de pratiquer plus régulièrement.

Concernant les installations extérieures, chaque club possède 8 courts et un club-house, le TCC sur un terrain lui appartenant la Jeune France sur un terrain communal.

Le taux d'occupation des courts a été évoqué : de l'ordre de 40 à 50% l'été au TCC et de 50 à 60% à la Jeune France.

Cependant, il faut se méfier d'une fausse complémentarité puisque les terrains sont occupés dans la journée durant les mêmes créneaux horaires.

Il faut aussi poser la question de l'état des courts et des perspectives d'entretien

Concernant la Jeune France, l'expertise réalisée par un technicien de la fédération a conclu à la nécessaire réfection de nos courts dont certains de manière urgente.

Le comité, mandaté par la dernière assemblée générale, a donc élaboré un projet concernant les courts 2,3 et 4. (les devis sont à votre disposition, y compris les grillages)

Notre analyse se veut réaliste concernant l'entretien à terme de l'ensemble du site de manière autonome. Nous sommes donc ouverts à toute discussion permettant de concilier les intérêts de tous.

Positionnement par rapport à la fusion.

Il faut d'abord rappeler que nous ne sommes pas au point 0 de cette affaire. Au printemps 2008 les deux comités avaient décidé d'entamer un processus afin d'analyser les conditions de sa réalisation.

3 commissions ont été créées pour :

- 1) organiser des manifestations en commun (coupe Dieu le veut...) . Les expériences de l'été ont montré qu'il fallait encore faire évoluer certaines mentalités.
- 2) rechercher les solutions juridiques à cette fusion compte tenu de nos statuts différents.
- 3) entreprendre envers les collectivités les démarches visant à améliorer le fonctionnement général du tennis à Coutainville.

De nombreux contacts, formels ou informels ont lieu régulièrement.

Il en ressort que l'élaboration d'un tel projet ne repose pas principalement sur l'aspect matériel mais que l'affectif pose des préalables quasi incontournables. L'idée de l'abandon de l'un des deux sites soulève des réactions passionnées.

Perspectives.

Il faut d'abord souligner le caractère tripartite de cette volonté.
Outre les 2 clubs, la municipalité a nécessairement un rôle à jouer.

Sur le plan humain, de nombreux rapprochements existent déjà. Les inimitiés « historiques » peuvent être dépassées, les dirigeants doivent . à cet égard prendre leurs responsabilités.

Sur le plan sportif, nous devons continuer à envisager la création d'équipes communes Coutainvillaises qui serait à mon avis une étape importante dans l'évolution des mentalités et la mutualisation de nos moyens respectifs.

Sur le plan matériel, un engagement clair de la municipalité sur l'aide qu'elle peut apporter est nécessaire.

Nous espérons :

- 1) qu'une fusion ne signifie pas la disparition totale d'un site
- 2) qu'on réfléchisse tous ensemble aux moyens d'avoir des installations couvertes. Des pistes de travail raisonnables sont actuellement étudiées.
- 3) Que nous pourrions entamer le premier projet de remise en état des courts avec une collaboration municipale qui permettrait de substantielles économies.

Cette présentation a peut-être été un peu longue mais il me semblait nécessaire de préciser le contexte et les enjeux pour lesquels vous allez avoir à vous prononcer.

J'ai conscience de n'avoir pas abordé l'ensemble des questions ou d'avoir exprimé des positions qui peuvent être contestées.

Nous allons donc ouvrir un débat qui permettra à chacun de s'exprimer, de questionner et de se prononcer sur les 3 propositions

Nous séparerons les votes des membres actifs et ceux des parents d'élèves.

Les résultats mandateront les membres du comité pour mettre en œuvre la position majoritaire.

Claude EUSTACHE.